



APPART'CITY CAP AFFAIRES® NANTES SANITAT
 2 impasse du Sanitat, 44100 Nantes
 Tél : 02 51 84 26 68 - Fax : 02 51 84 26 64
nantes-sanitat@appartcity.com - appartcity.com



TARIFS EVENEMENTS

Prix TTC par appartement

	T1 2 pers	T1bis 2 pers	T2 Duplex 3 pers	T2 Duplex 4 pers	T3 6 pers
TARIFS EVENEMENTS	75,00 €	85,00 €	104,00 €	107,00 €	114,00 €

Linge fourni à l'arrivée – Ménage hebdomadaire – Télévision – Consommation électrique incluse.
 Une taxe de séjour de 0,60 € est due par personne et par jour.

SERVICES A LA CARTE

Petit-déjeuner	7,00 €
Petit-déjeuner enfant (moins de 12 ans)	5,50 €
Téléphone (facturation d'ouverture de ligne 10 €)	0,30 € l'unité France Télécom
Fax en France Métropolitaine	2,00 €
Fax à l'étranger (selon destination)	à partir de 3,00 €
Photocopie	0,20 €
Kit éponge (1 drap, 1 serviette)	4,50 €
Kit literie (2 draps, 2 taies)	6,50 €
Kit éponge	10,00 €
Essuie verres	0,60 €
Dose de lessive	1,00 €
Jeton de sèche-linge	2,50 €
Jeton de machine à laver	4,00 €
Internet	2 €/jour - 28,5€/mois
Location de parking sous-sol	6 €/jour - 28 €/semaine- 81 €/mois
Animaux	1€/jour (pour les séjours inférieurs à 30jours)

Une prestation de ménage sera facturée 25 € pour les propriétaires d'animaux domestiques, dont le séjour sera supérieur à 30 jours.

Ménage (hors cuisine)	T1 2 pers	T1bis 2 pers	T2 Duplex 3 pers	T2 Duplex 4 pers	T3 6 pers
en cours de séjour	19 €	21 €	25 €	25 €	37 €
en fin de séjour	26 €	29 €	36 €	36 €	51 €

Ce tarif correspond à une utilisation normale en « bon père de famille ». En cas de non respect de cette règle une prestation de nettoyage supplémentaire sera facturée 32 €/heure (tranche de facturation : 30 minutes).

CONSOMMATION ELECTRIQUE (pour les séjours au mois)

	T1 2 pers	T1bis 2 pers	T2 Duplex 3 pers	T2 Duplex 4 pers	T3 6 pers
Du 01/04 au 30/09	21 €	21 €	33 €	33 €	42 €
Du 01/10 au 31/03	33 €	33 €	42 €	42 €	51 €

La consommation électrique est facturée au réel avec un relevé de compteur lors de l'état des lieux d'entrée et lors de l'état des lieux de sortie.

REGLEMENT



Le règlement de la location s'effectue en totalité le jour de l'arrivée, avant la remise des clés. Pour les séjours mensuels le règlement du loyer est à effectuer le 1er de chaque mois.

MODALITES DE FACTURATION

Nous informons notre clientèle que toute prestation d'hébergement et prestation de services (linge, petit-déjeuner, ménage, parking...) fera l'objet d'une facturation qui sera systématiquement remise au client à l'accueil.

RESPONSABILITE

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en résidence n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité d'Appart City ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradations d'effets personnels dans ses résidences, tant dans les appartements que dans les parkings et les locaux communs.